

## Les arguments injustes

M. Gaston Jèze, professeur à la Faculté de droit, parlant des réformes en cours, exprime ainsi son opinion sur le suffrage féminin, dans *La Dépêche de Toulouse* :

*La modification du système électoral aura-t-elle quelque influence favorable sur les électeurs eux-mêmes ?*

*Certains comptent beaucoup sur le suffrage des femmes. Pour ma part, je me méfie beaucoup d'une inondation d'électrices, plus sentimentales que raisonnables. Le nombre des électeurs incapables n'est-il pas assez grand pour qu'il soit utile de le grossir encore par des millions d'électrices ! Les pays voisins qui ont fait l'expérience du suffrage féministe ont-ils eu à s'en féliciter ? Ce n'est pas mon avis.*

Nous déplorons qu'un homme de la valeur de M. Jèze ait cru devoir ainsi généraliser l'opinion qu'il peut avoir de quelques femmes. Connait-il si mal les Françaises qu'il puisse affirmer que « les électrices seront plus sentimentales que raisonnables ». S'il avait vraiment pris contact avec la grande masse des travailleuses de notre pays si courageuses, si raisonnables, si équilibrées, lui-même aurait reconnu qu'elles méritaient vraiment un jugement moins superficiel et moins injuste, que celui-ci.

D'autre part, est-ce parce qu'un grand nombre d'électeurs sont incapables qu'on doit refuser d'admettre des électrices compétentes ? et quels exemples sérieux pourra fournir M. Jèze des expériences fâcheuses faites à l'étranger ? Il ne les trouvera ni aux Etats-Unis, ni en Angleterre, ni dans les pays Scandinaves ; pas davantage en Hollande, en Tchécoslovaquie, ni même en Espagne où des républicains de gauche ont voulu pourtant attribuer leurs fautes au suffrage féminin ? Et quels sont les hommes sérieux qui sérieusement oseront rendre les femmes responsables du gâchis ? En France où les femmes ne votent pas, M. Jèze doit pourtant s'apercevoir, que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes !

Il est vraiment fâcheux que certains hommes « de gauche », même parmi les plus intelligents, croient devoir encore masquer leur « peur de la réaction » d'arguments injustes et indignes d'eux.

C. B.

1934-09-06

n° 1112 .